

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Old Mutual European Best Ideas Fund A (EUR) Accumulation Shares (IE00B2Q0GR60)

Un compartiment de Merian Global Investors Series Plc. Géré par Merian Global Investors (UK) Limited

Objectifs et Politique d'investissement

Objectif : croissance du capital en investissant principalement dans des actions de sociétés (c.-à-d., des titres de capital) et autres placements similaires d'émetteurs européens, ou d'émetteurs établis hors Europe dont la majeure partie des actifs ou des activités commerciales est basée en Europe.

Politique : le Fonds investira principalement dans des actions et titres assimilés par le biais de plusieurs conseillers en investissement gérant chacun directement une partie des actifs du Fonds. Chacun de ces conseillers en investissement possède une stratégie et un style d'investissement qui lui sont propres, avec une spécialisation sur le marché actions européen, et investit uniquement dans des sociétés qui motivent ses fortes convictions et représentent ses « meilleures idées » pour le Fonds.

Au moins 75 % des actifs du Fonds seront investis dans des sociétés cotées dans les pays compris dans l'indice MSCI Europe. Le Fonds ne vise pas à répliquer cet indice.

Le Fonds peut utiliser des dérivés (c.-à-d. des contrats financiers dont la valeur est fonction des variations prévues du prix d'un investissement

sous-jacent), avec pour objectif de générer des rendements et de réduire l'ensemble des coûts et/ou des risques du Fonds.

L'MSCI Europe Index with net dividends re-invested, constitue un point de référence par rapport auquel la performance du Fonds peut être mesurée.

Recommandation : le fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Traitement du revenu : les actions de cette catégorie étant des actions de capitalisation, le revenu des investissements sera réinvesti dans le Fonds et reflété dans la valeur des actions.

Négociation : vous pouvez acheter et vendre les actions les jours ouvrés des banques de détail à Dublin et à Londres (hors samedis, dimanches et jours fériés).

Profil de risque/rendement



La catégorie de risque et de rendement présentée ci-dessus est chiffrée sur la base d'une méthode de calcul dérivée des règles européennes. Elle est fondée sur le taux auquel les rendements du Fonds ont fluctué à la hausse ou à la baisse en termes historiques (c.-à-d. la volatilité) et ne constitue pas une indication du risque futur et de la catégorie de rendement du Fonds. La catégorie indiquée n'est ni une cible ni une garantie et peut varier au fil du temps. Même la catégorie 1 la plus basse ne signifie pas un investissement sans risque. L'échelle à sept catégories n'est pas linéaire ; par exemple, 2 n'est pas deux fois plus risqué que 1.

Les fonds de catégorie 5 ont connu une volatilité modérément élevée par le passé. Avec un fonds de catégorie 5, vous avez un risque modérément élevé de perdre de l'argent, mais vos opportunités de gains sont généralement modérément élevées.

Risque d'investissement - il ne peut être garanti que l'objectif du Fonds sera réalisé. Une perte de tout ou partie du capital investi est possible.

Risque de concentration géographique - une baisse du marché européen peut avoir une incidence significative sur la valeur du Fonds compte tenu qu'il investit principalement sur ce marché.

Risque de change - le Fonds est libellé en euros mais détient des actifs libellés dans d'autres devises. La valeur de vos actions peut varier à la hausse et à la baisse en fonction des fluctuations du taux de change entre ces devises.

Risque d'utilisation des dérivés - le Fonds peut utiliser des dérivés afin de générer des rendements et de réduire les coûts et/ou le risque global du Fonds. L'utilisation de dérivés peut impliquer un niveau de risque accru. Une faible variation de valeur d'un investissement sous-jacent peut induire des fluctuations importantes disproportionnées de la valeur de l'instrument dérivé. Les dérivés impliquent également un risque de contrepartie dès lors que les institutions agissant en qualité de contrepartie à des instruments dérivés sont susceptibles de ne pas satisfaire à leurs obligations contractuelles.

Risque d'érosion du capital - le Fonds impute ses frais sur le capital du Fonds. Les investisseurs doivent savoir qu'il existe un risque d'érosion du capital si la croissance du capital du Fonds est insuffisante pour couvrir les frais. L'érosion du capital peut entraîner une diminution du revenu qui sera généré.

Pour toutes informations complémentaires relatives aux risques, veuillez vous reporter à la section "Facteurs de risque" du prospectus.

Frais

Ces frais servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les frais de commercialisation et de distribution. Globalement, ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement

Frais d'entrée A hauteur de 5,00%

Frais de sortie Aucuns

Il s'agit du montant maximal prélevé sur votre capital avant qu'il ne soit investi et avant que les produits de votre investissement ne soient versés.

Frais prélevés sur le Fonds chaque année

Frais courants 2,43%

Frais prélevés sur le Fonds sous conditions spécifiques

Commission de performance Aucuns

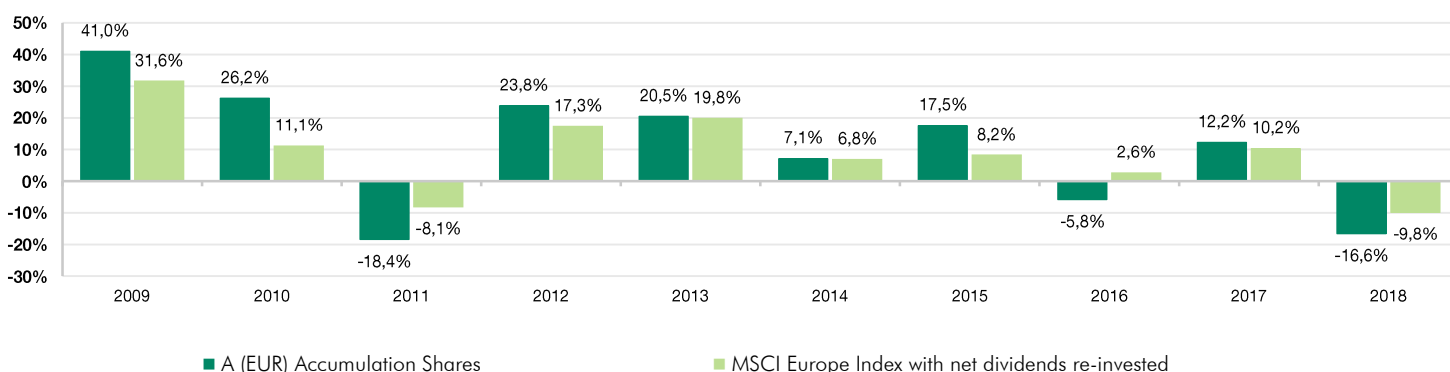
Les chiffres présentés correspondent aux frais maximaux. Ils peuvent s'avérer inférieurs dans certains cas. Pour connaître le montant réel de vos frais, veuillez consulter votre conseiller financier.

Le montant des frais courants est basé sur les charges du Fonds pour les douze mois clos le décembre 2018. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre. Il ne tient pas compte des frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée/de sortie acquittés par le Fonds à l'occasion de l'achat ou de la vente d'actions d'un autre organisme de placement collectif.

Il n'est pas prévu d'appliquer des frais d'échange (2,50 %) mais le Fonds se réserve le droit d'en imposer à l'avenir.

Pour toutes informations complémentaires relatives aux frais applicables, veuillez vous reporter à la section *Commissions et charges* du prospectus.

Performance passée



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

La performance passée présentée ne tient pas compte des frais d'entrée ou de sortie, mais tient compte des frais courants, comme indiqué dans la section « Frais ».

La valeur de la catégorie est calculée en euros. L'Indice est libellé en euros.

Le Fonds a été lancé le 10 avril 2008. Cette catégorie a commencé d'émettre des actions le 10 avril 2008.

Renseignements pratiques

Les actifs du Fonds sont détenus par son dépositaire, à savoir Citi Depositary Services Ireland Designated Activity Company.

Old Mutual European Best Ideas Fund est un compartiment de Merian Global Investors Series Plc (la « Société »). Les actifs de ce compartiment sont séparés des autres compartiments de la Société.

Des informations complémentaires relatives à la Société, ainsi que des copies de son prospectus et des rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues sans frais pour l'ensemble de la Société (le prospectus est disponible en anglais et dans les autres langues requises) auprès de l'agent administratif, Citibank Europe plc, sis 1 North Wall Quay, Dublin 1, Irlande, ou sur le site Internet www.merian.com.

Des informations détaillées sur la politique de rémunération sont disponibles sur le site www.merian.com. Une copie papier de la politique de rémunération sera mise à disposition, sans frais, sur demande.

Les cours les plus récents de l'action peuvent être obtenus auprès de l'agent administratif durant les heures de bureau normales et seront publiés quotidiennement sur le site www.merian.com.

Vous pouvez échanger vos actions contre les actions d'un autre compartiment de la Société. Une commission peut être applicable. Pour toutes informations complémentaires, veuillez vous reporter à la section *Échange d'Actions* du prospectus.

Ce Fonds est assujéti aux lois et réglementations fiscales d'Irlande. Il peut y avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle, en fonction de votre pays de résidence. Pour tout complément d'information, veuillez consulter votre conseiller financier.

La responsabilité de Merian Global Investors Series Plc ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la Société.

Ce Fonds est agréé en Irlande et réglementé par Central Bank of Ireland.

Ces informations clés pour l'investisseur sont exactes en date du 15 février 2019.